



Fiche ressource sur les aides techniques

Informations générales

Nom de l'aide technique : Balance cuisine parlante

Type d'aide technique : Aide à la préparation du repas

Description courte : Lors de la pesée des aliments, la balance annonce le poids.

Public concerné : Elle s'adresse aux personnes non-voyantes et malvoyantes et aux seniors pouvant avoir du mal avec les petits chiffres ou écrans digitaux

Fabricant / Fournisseur : Pas de fabricants spécifiques.

Avantages et limites

Points forts :

- Permet de réaliser des recettes de manière indépendante.
- Affichage en gros caractères pour les personnes malvoyantes
- Utilisation simple et intuitive

Points faibles / Limites :

- Manœuvre à effectuer pour changer la langue d'utilisation

Conseils d'ergothérapeutes

Adaptabilité : Le volume de la voix est réglable, pour permettre d'ajuster selon les besoins de la personne. La balance est utilisable avec différents types de récipients et d'aliments.

Exemples de situations d'utilisation : Une personne non voyante utilise la balance pour peser la quantité de farine nécessaire à une recette. Elle peut ajouter progressivement plusieurs ingrédients dans un même récipient grâce à la fonction tare.

Précautions d'utilisation : Veiller à bien régler les unités de mesure.



Avis et retours d'utilisation

Expériences positives : Une mère de famille devenue malvoyante ne pouvait plus cuisiner avec ses enfants. Grâce à la mise en place de cette aide technique, elle a pu retrouver son autonomie en cuisine et reprendre les activités culinaires avec ses enfants, lui permettant ainsi de regagner confiance en elle et de partager à nouveau des moments privilégiés en famille.

Difficultés rencontrées : [Partagez des retours où des problèmes ont été observés et comment ils ont été gérés.]

Informations pratiques

Prix indicatif : Entre 20€ et 50€.

Lieux de distribution : Disponible dans les magasins de vente de matériel médical, en magasin de vente de matériel de cuisine ou sur les sites de vente en ligne.

Possibilités de financement ou aides : Pas de prises en charge par la sécurité sociale prévues pour cette aide technique (pas de code LPP).

Auteur de la fiche

- **Nom de l'ergothérapeute :** Reynaud Pauline
- **Date de rédaction :** 14/08/2026